

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

02/12/2019

Dossier complet le :

02/12/2019

N° d'enregistrement :

F-084-19-C-00125

1. Intitulé du projet

Aménagement de la plateforme de transport combiné de Vénissieux - Saint-Priest pour augmenter le transport par rail

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNCF Réseau

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Thomas ALLARY - Directeur Territorial Auvergne Rhône Alpes

RCS / SIRET

B	4	1	2	2	8	0	7	3	7				
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	--	--	--	--

Forme juridique

EPIC

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique 5 a - construction de voies de services de plus de 1 000m	1 300 ml

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet a pour objectif d'augmenter le transport par rail (~35000 camions en moins par an grâce à cet aménagement).

Les modifications sur le site sont les suivantes :

- des travaux ferroviaires (renouvellement et allongement de voies existantes);
- des travaux routiers (créations d'itinéraires pour poids lourds uniquement au sein du site et sur moins d'un km);
- la création d'un point d'entrée/sortie unique du site pour les véhicules routiers plus éloigné des riverains ;
- déplacement et centralisation du parking utilisé uniquement par le personnel (véhicules légers = 40 places / poids lourds = 15 places);
- modification des horaires d'exploitation du site.

L'annexe 7 présente l'emplacement des cours ouest, est, sud et centrale.

Les annexes 4 et 8 présentent la différence entre l'état actuel ("Annexe 8 - Situation actuelle") et la situation projetée (Annexe 4).

4.2 Objectifs du projet

Augmentation du linéaire de voie de service : augmenter la capacité de traitement des trains reçus/expédiés sur le site: passage de 45 à 60 trains traités chaque semaine soit une hausse de +30% qui équivaut à + 35000 EVP (ou Equivalents Vingt Pieds: unité approximative de mesure de conteneur qui regroupe à la fois les conteneurs de 20 pieds et de 40 pieds). Cela permet donc de reporter le transport de 35000 camions vers le ferroviaire par an.

Création d'un point d'entrée/sortie unique + amplification des horaires d'exploitation sur certaines zones + cheminement des poids lourds en site propre :

-améliorer la compétitivité du site en permettant l'implantation de nouvelles entreprises de manutention de containers .

- réduction des nuisances sonores liées à la circulation des poids lourds en zone résidentielle tout en améliorant la sécurité routière (il n'y aura plus de circulation sur le chemin du Charbonnier).

Remplacement des stackers par des portiques de manutention : réduction du bruit et de la pollution de l'air

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Déplacement de l'entrée de la cour « ouest » en dehors des zones résidentielles et création d'une entrée / sortie unique pour toutes les cours du site au niveau de la rue du Beaujolais (située cour sud) : création d'une nouvelle structure de chaussée, d'un bâtiment administratif et d'un point de contrôle pour les poids lourds. (annexe 4)

Cour sud : Réaménagement de la cour comprenant une zone de stockage de containers et la pose d'une nouvelle voie sur 250m (annexe 4) .

Cour centrale : Création de 3 voies*250m sur la cour du chantier Lyon-Vénissieux équipées à terme d'un portique spreader 360. (annexe 4).

Cour « ouest » : allongement de 3*100m et renouvellement des voies existantes N°136, 138, 140 équipées à terme de deux portiques de manutention (annexe 4).

L'annexe 8 "situation initiale du site" présente l'aménagement actuel du site, qui peut être comparé avec l'annexe 4 qui propose les plans de la situation projetée.

Durée des travaux : 18 mois.

L'annexe 7 "Vue générale du site et phasage des travaux" illustre les différentes phases de travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le site permet le transbordement de containers et caisses mobiles entre deux modes de transport que sont les modes routiers et ferroviaires.

Un point unique d'entrée et de sortie des véhicules.

Une circulation des poids lourds dans l'emprise du site.

Horaires d'exploitation :

Situation actuelle :

Horaires entrée-sorties des camions : 06h30 - 19h30

Horaires de manutentions des containers : 06h30 - 19h30

Horaires de manœuvres des trains : 04h00 - 20h00

Situation future :

Horaires entrée-sorties des camions : 05h-22h00

Horaires de manutentions des containers : 24h/24 uniquement zone cour centrale sinon horaires actuels 06h30 - 19h30 pour la zone cour ouest de façon à ne pas impacter les riverains.

Horaires de manœuvres des trains : 24h/24 uniquement zone cour centrale sinon horaires actuels 04h00 - 20h00 pour la zone cour ouest de façon à ne pas impacter les riverains.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la loi sur l'eau → rubrique 3.3.1.0 = Création de surface imperméabilisée sur 25 000 à 30 000 m²

Autorisation urbanisme → Permis de construire + permis de démolir

Il y aura également des ICPE le temps des travaux, mais au régime déclaratif :

stockage de rail neuf (rubrique 2713) / traverses en bois neuves (rubrique 1532) / ballast neuf (rubrique 2517).

stockage de traverses en bois usagées (rubrique 2718)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Pose de voies de services	1450 ml
Stockage temporaire de ballast neuf	5000 tonnes
Stockage temporaire de rails neufs	6200 ml
Stockage temporaire de traverses bois neuves	5000 unités / 1500 unités
Création de voirie au sein du site	inférieure à 1 km
Création de surface imperméabilisée	Entre 25 et 30 000 m ²
Construction d'un bâtiment administratif	600 m ² (emprise au sol)
Superficie globale du site	160 000 m ² (déjà existante)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Projet à cheval sur deux communes:
1- Chemin du Charbonnier 69200
Vénissieux
2- Rue du Beaujolais 69800 Saint-
Priest

Coordonnées géographiques¹

Long. 04° 9' 04" 25 Lat. 45° 6' 9" 06

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d),
10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°,
38° ; 43° a), b) de l'annexe à
l'article R. 122-2 du code de
l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Cour ouest :

Dép = Lat : 45°69'71"06-Long : 4°90'48"25 / Arr : Lat = 45°69'76"75-Long : 4°90'32"05

Cour centrale :

Dép = Lat : 45°69'32"91-Long : 4°91'25"23 / Arr : Lat = 45°69'42"65-Long : 4°90'89"13

Cour sud :

Dép = Lat : 45°69'29"35-Long : 4°91'07"21 / Arr : Lat = 45°69'26"58-Long : 4°90'80"71

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE du Grand Lyon arrêté depuis le 3 novembre 2015 (réf : DDT_STS_2015_10_20_01)
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT prescrit le 11 décembre 2009 lié à l'activité de CREALIS / Société du dépôt de Saint-Priest. La zone du projet est en dehors du périmètre.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 200 le plus proche, à savoir le parc de Miribel-Jonage, se situe à une dizaine de kilomètres.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, il y a nécessité d'apport de matériaux provenant de carrières ou de recyclage.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Trafic routier le temps des travaux de construction En phase exploitation : les poids lourds du site ne circuleront plus sur la voie publique mais au sein du site
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Travaux de construction/Exploitation du site

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travaux de construction
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phase exploitation site éclairé la nuit
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux de ruissellement évacuées par puits perdus
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ballast usagé, rail usagé et traverses en bois usagées. Ces déchets seront revalorisés au maximum, le reste sera traité dans les filières spécialisées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Le projet du prolongement du boulevard Urbain Est franchit le site au niveau de la zone du projet. SNCF Réseau travaille en étroite collaboration avec le Grand Lyon pour rendre les deux projets compatibles. Un cas par cas avait été soumis en 2014 concernant l'élargissement et le redressement de la voirie routière du site : référence Ae-CGEDD = F-082-14-C-0092.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

A priori l'activité du site devrait être moins bruyante grâce au déplacement du point d'entrée/sortie en un point unique éloignée des habitations, le remplacement des stakers par des portiques et la circulation des poids lourds en site propre. Pour cela, le Maître d'Ouvrage s'engage à réaliser des mesures acoustiques chez les riverains avant et après les travaux et à mettre en place des mesures palliatives si cela s'avère nécessaire.

Des réunions de concertation seront mis en place, en coordination avec les élus, afin de présenter le projet aux riverains. Ces réunions pourraient avoir lieu avant les travaux, de façon à annoncer aux riverains que des mesures acoustiques seront réalisés dans certaines habitations, en cours de travaux et après quelques mois d'exploitation du site nouvellement aménagé.

D'autres mesures pourront être identifiées lors des études liées à l'Autorisation au titre de la loi sur l'eau.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les différentes actions de ce programme permettent en premier lieu de différer le point d'entrée des camions desservant la cour "ouest" actuelle, afin de limiter le nombre de riverains impactés par les poids lourds.

De plus, la création de nouvelles voies s'accompagne de la mise en place de portiques de manutention qui viendront remplacer l'utilisation de stacker générateurs de pollution de l'air et nuisance sonores.

Le projet permet un impact positif pour les riverains.

Les mesures acoustiques permettront d'identifier des mesures palliatives si elles s'avèrent nécessaires.

La mise en place de réunions de concertation avec le territoire permettront d'informer les riverains des caractéristiques du projet d'aménagement du site.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 7 - Vue générale du site et phasage des travaux Annexe 8 - Situation initiale du site

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à **Lyon**

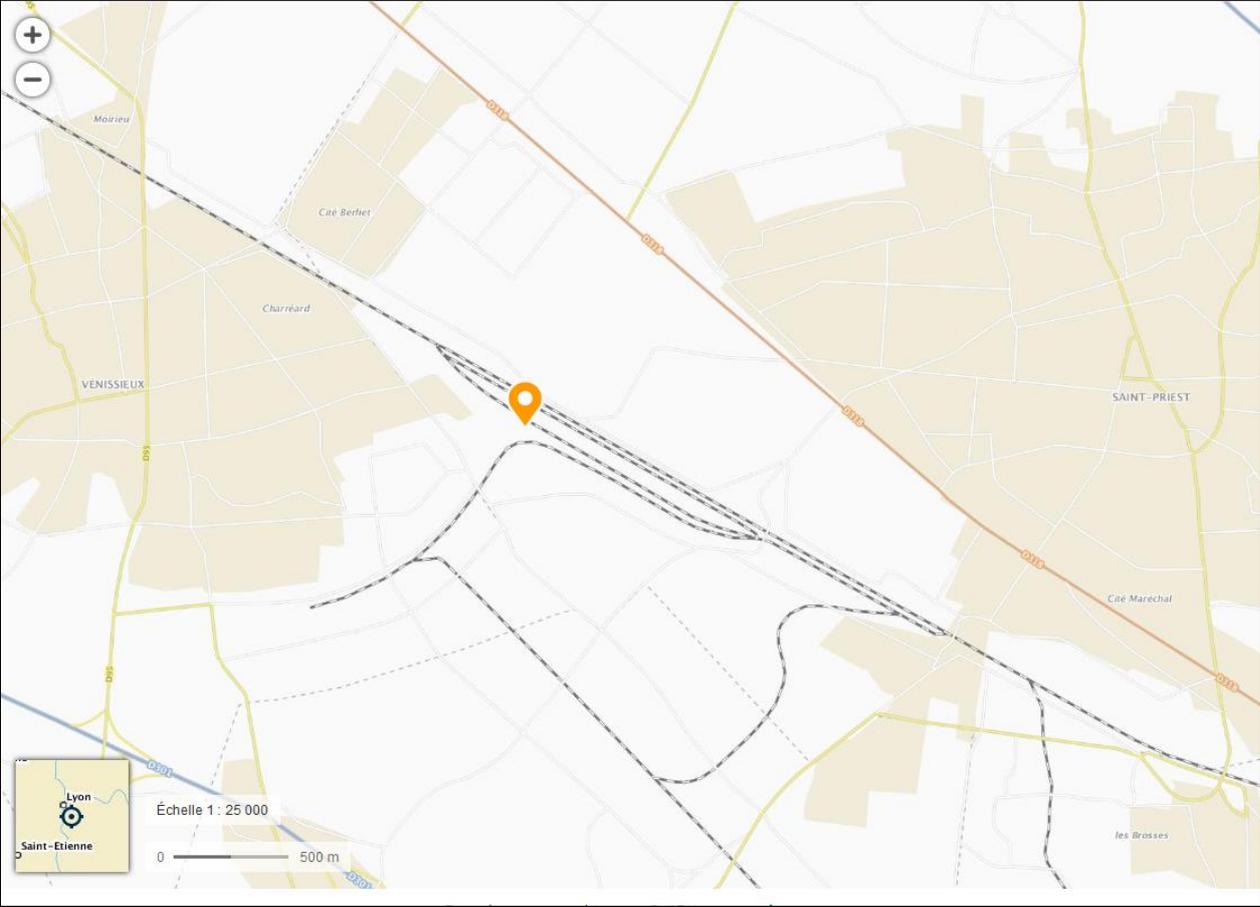
le, **25 novembre 2019**

Signature



Cas par cas – Annexe 2 : Aménagement du site de transport combiné de Vénissieux (69)

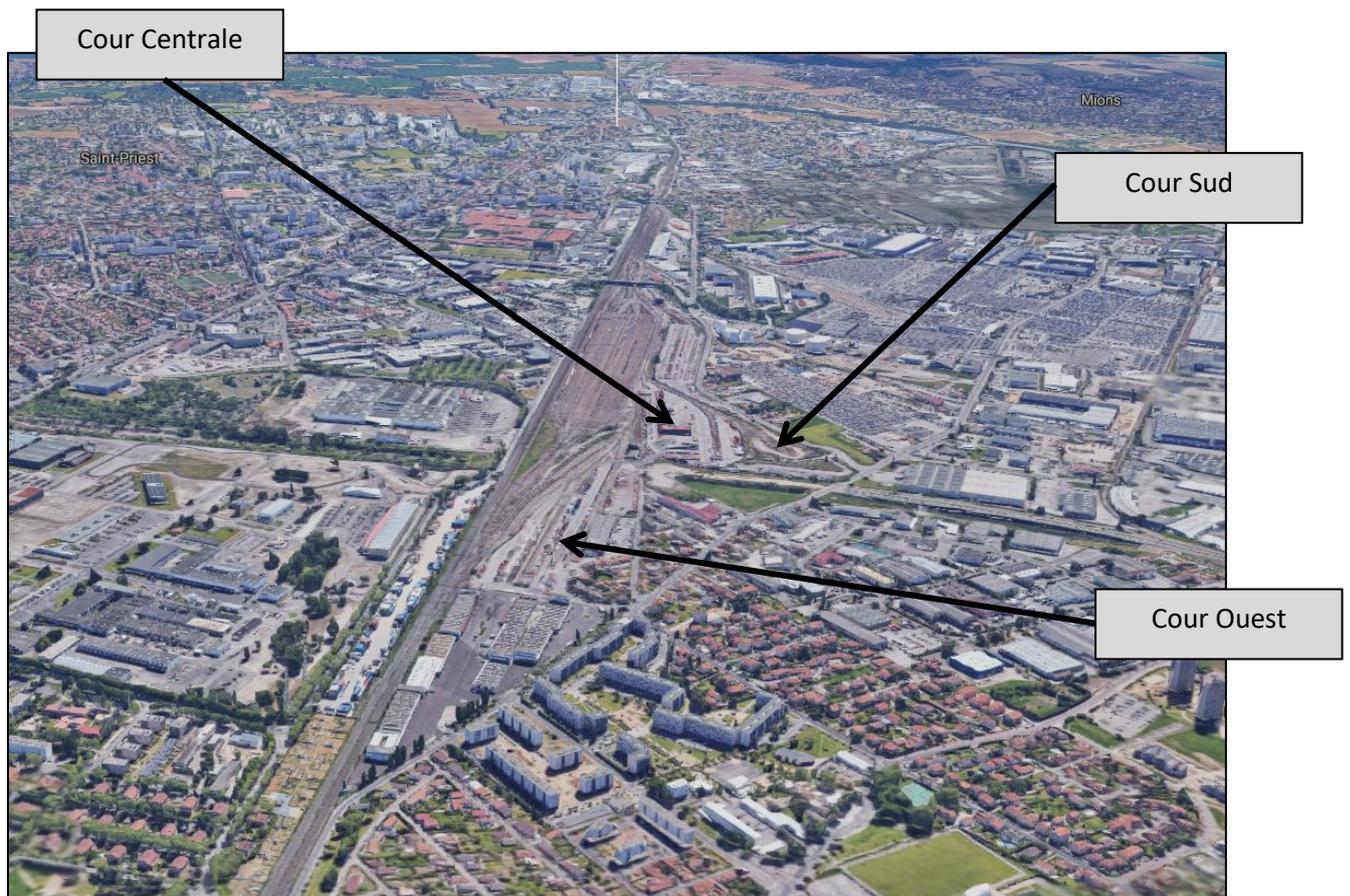
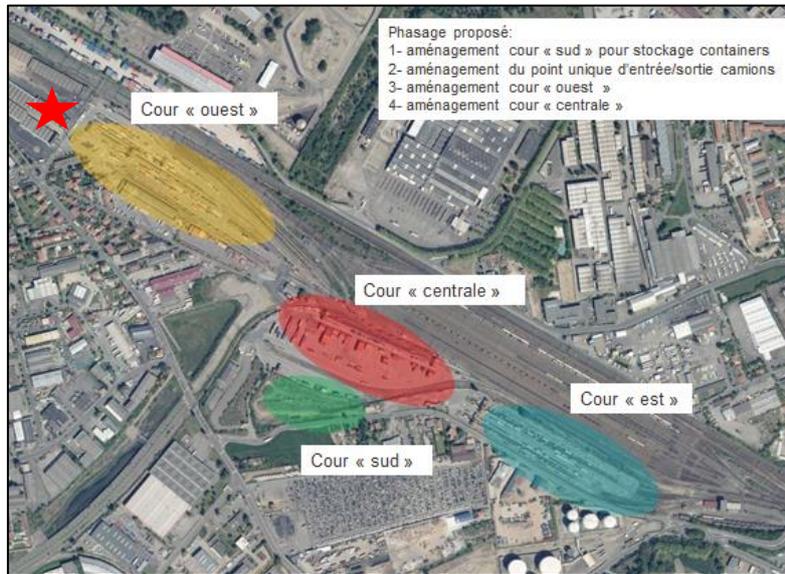
Annexe 2 : Plan de situation (source : geoportail)



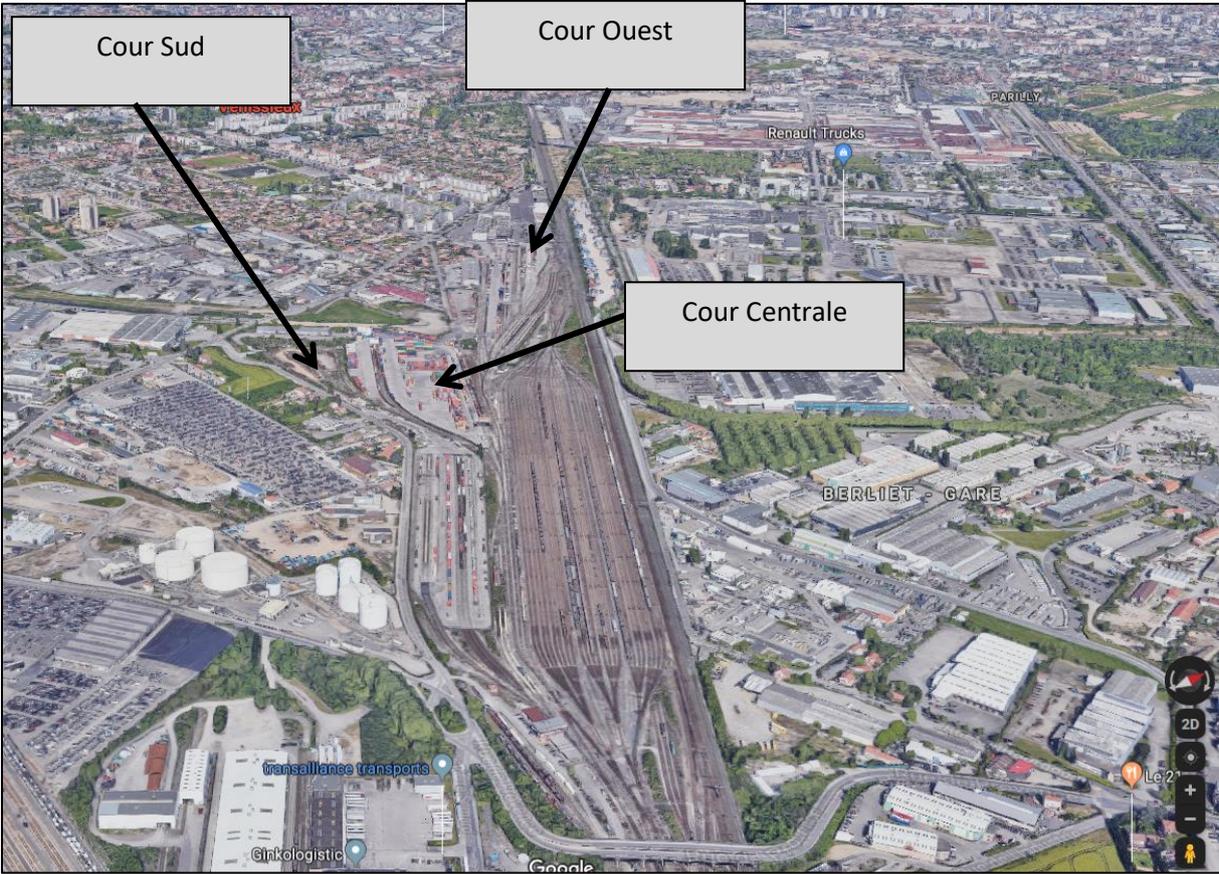
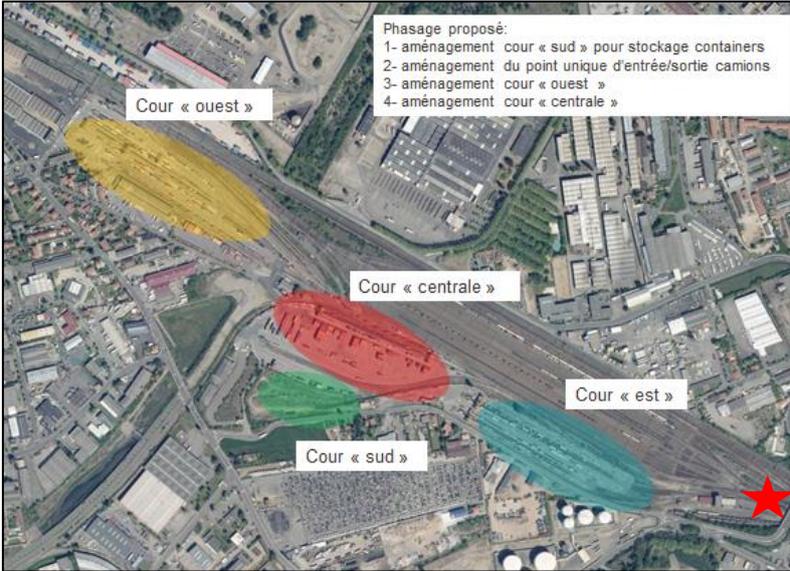
Annexe 3 : Photographies

★ = localisation de la prise de vue

- Cours Ouest (source : google maps)

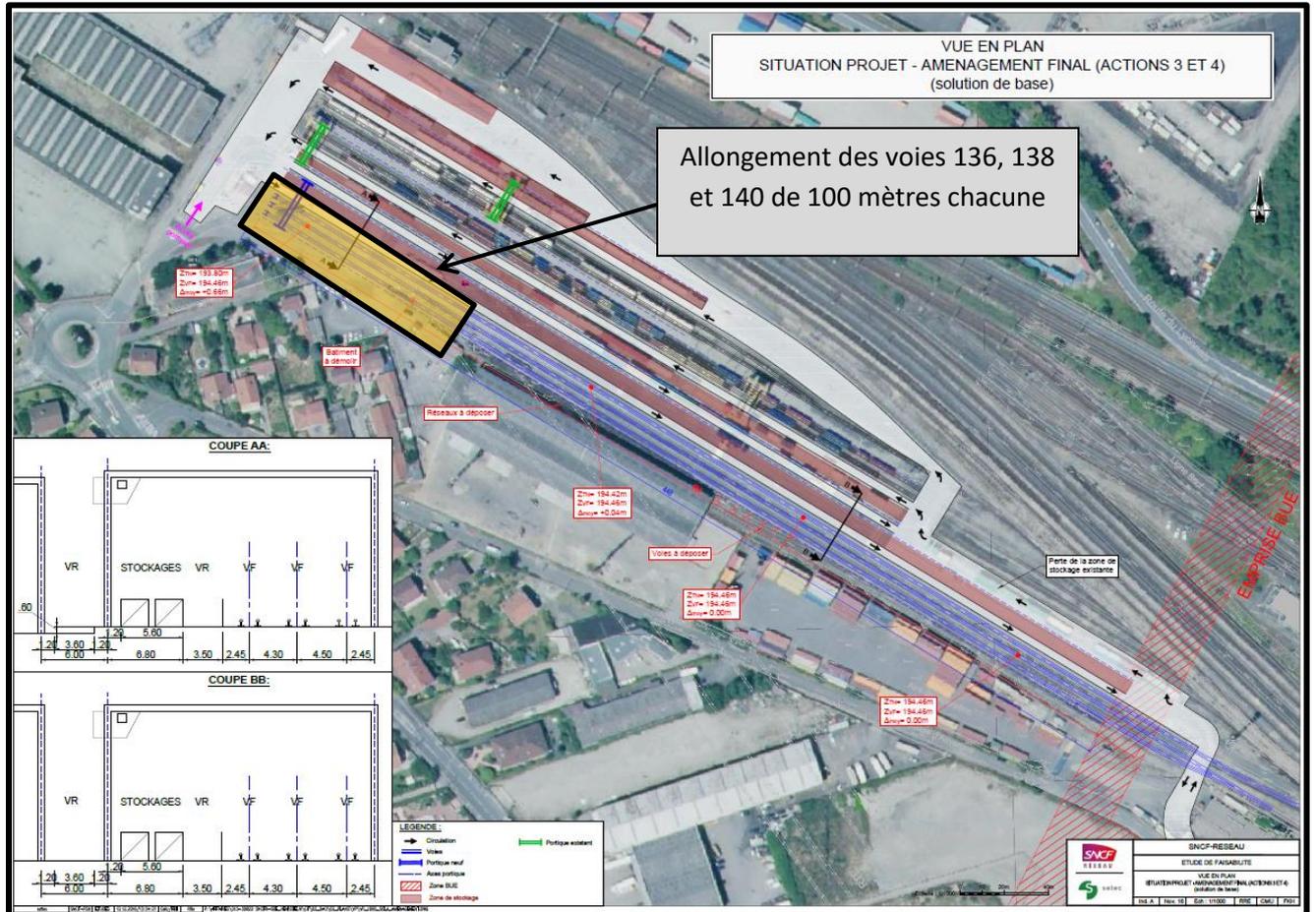


Cas par cas – Annexe 3 - Aménagement de la plateforme de transport combiné de Vénissieux – Saint-Priest



Annexe 4 – Plan du projet – cour ouest

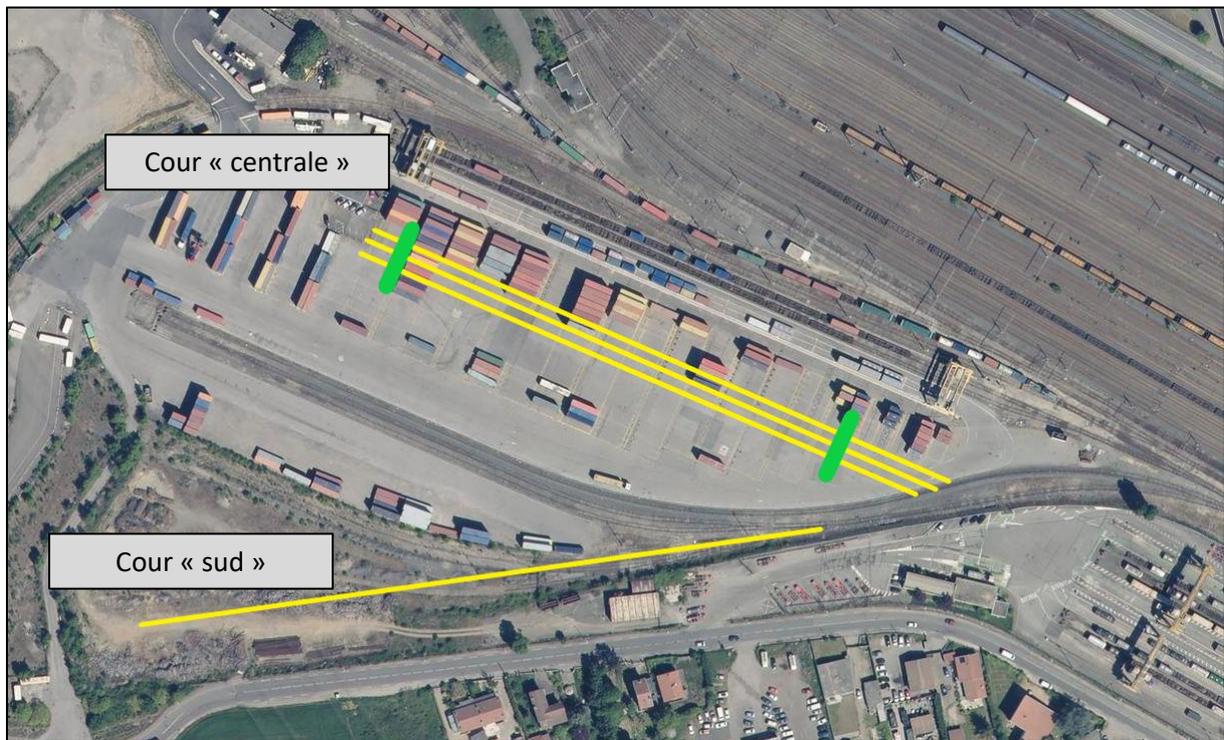
Cour ouest : allongement de 3*100m et renouvellement des voies existantes N°136, 138, 140 équipées à terme de deux portiques de manutention.



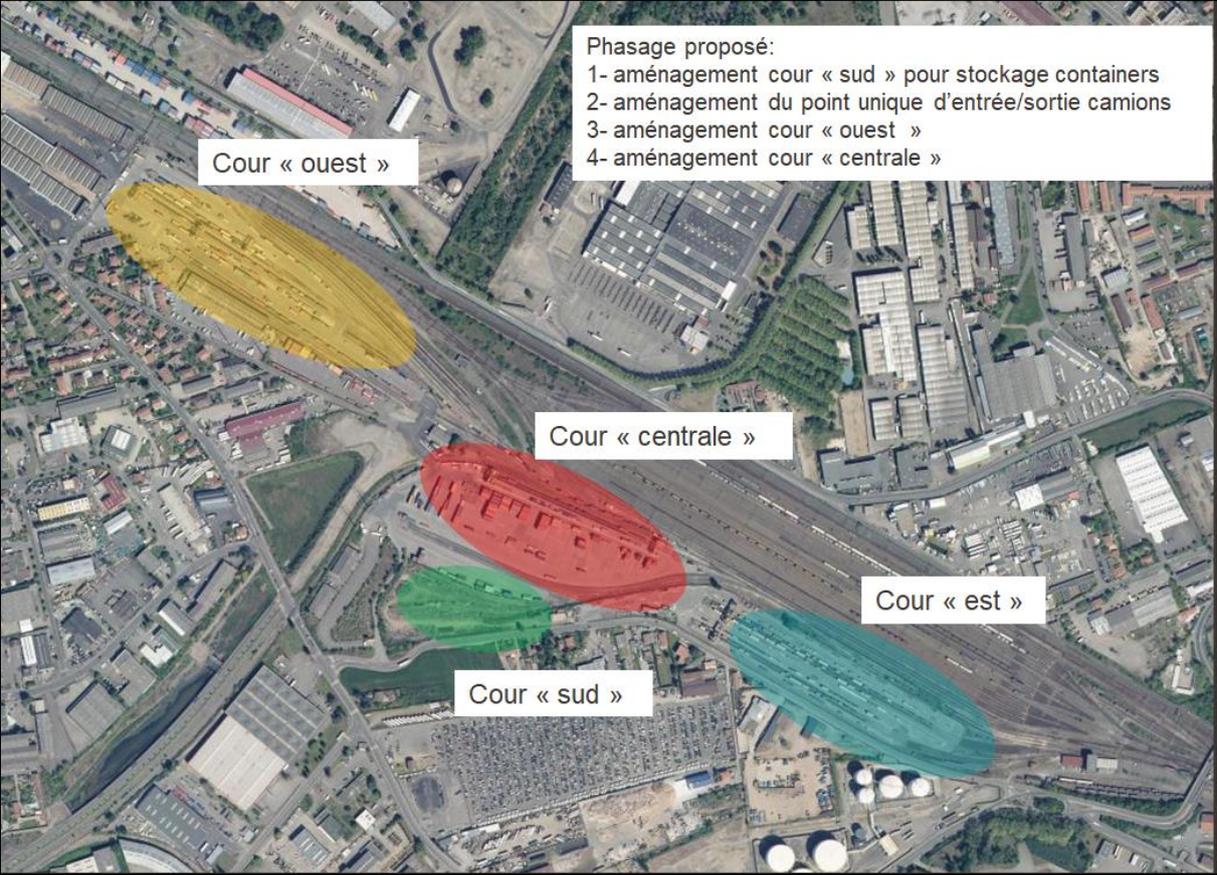
Cour sud :

- Réaménagement de la cour comprenant une zone de stockage de containers et la pose d'une nouvelle voie sur 250m ;
- Création d'un point d'entrée/sortie unique pour les véhicules.

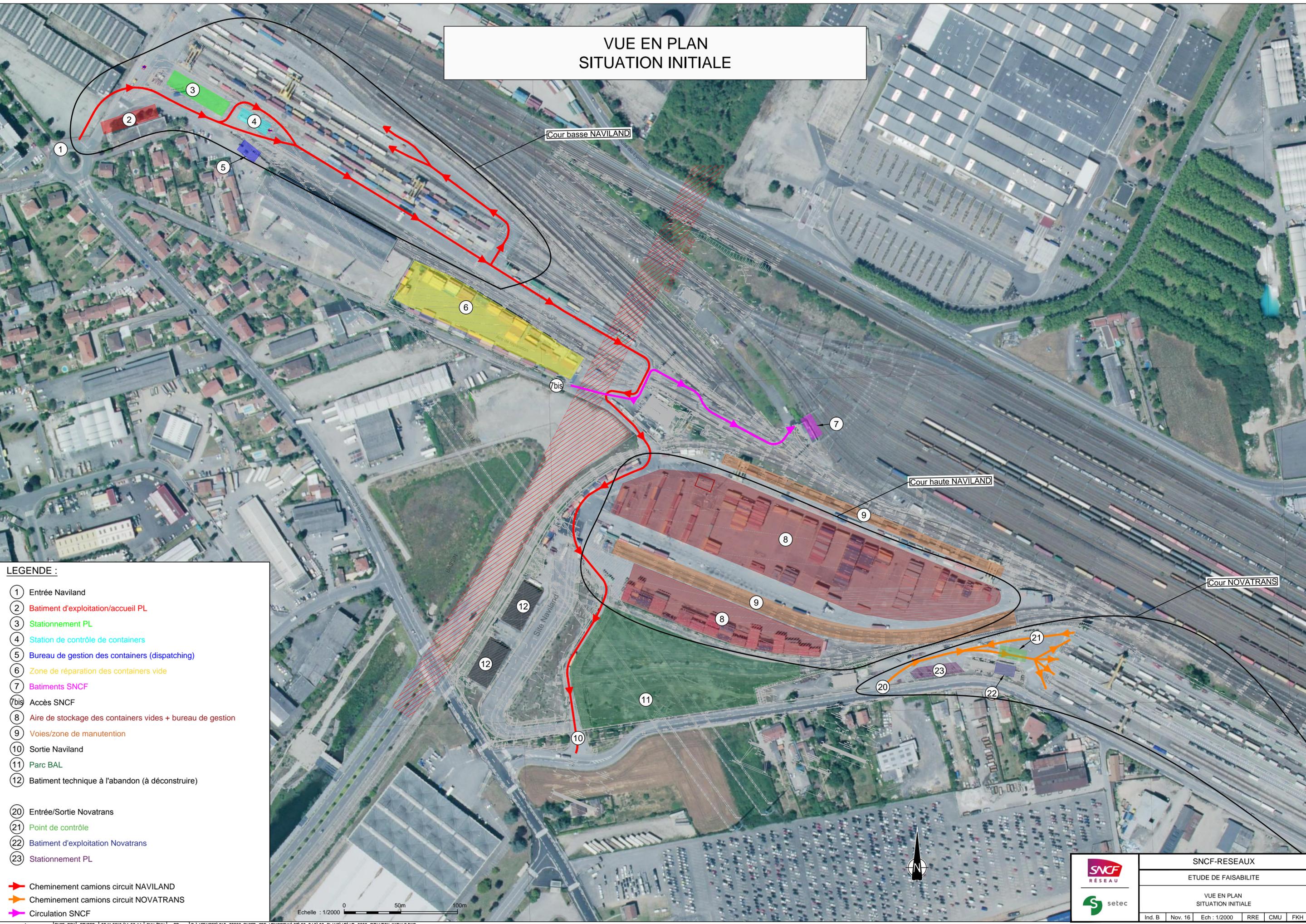
Cour centrale : Création de 3 voies*250m sur la cour du chantier Lyon-Vénissieux équipées à terme d'un portique spreader 360.



Annexe 7 : Vue générale du site et phasage des travaux



VUE EN PLAN SITUATION INITIALE



LEGENDE :

- ① Entrée Naviland
- ② **Batiment d'exploitation/accueil PL**
- ③ **Stationnement PL**
- ④ **Station de contrôle de containers**
- ⑤ **Bureau de gestion des containers (dispatching)**
- ⑥ **Zone de réparation des containers vide**
- ⑦ **Batiments SNCF**
- ⑦bis Accès SNCF
- ⑧ **Aire de stockage des containers vides + bureau de gestion**
- ⑨ **Voies/zone de manutention**
- ⑩ **Sortie Naviland**
- ⑪ **Parc BAL**
- ⑫ **Batiment technique à l'abandon (à déconstruire)**

- ⑳ Entrée/Sortie Novatrans
- ㉑ **Point de contrôle**
- ㉒ **Batiment d'exploitation Novatrans**
- ㉓ **Stationnement PL**

- ➔ **Cheminement camions circuit NAVILAND**
- ➔ **Cheminement camions circuit NOVATRANS**
- ➔ **Circulation SNCF**

Echelle : 1/2000
0 50m 100m



SNCF-RESEAU			
ETUDE DE FAISABILITE			
VUE EN PLAN SITUATION INITIALE			
Ind. B	Nov. 16	Ech : 1/2000	RRE CMU FKH